



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°9/2023

En séance du 3 mai 2023 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. PROJET DRANSGRID+

Le Conseil accepte le projet Dransgrid+ élaboré conjointement avec Bourg-Saint-Pierre, Liddes et Romande Energie.

Aujourd'hui, les Services Electriques de Liddes, Orsières et Bourg-St-Pierre et DransGrid SA, assument la responsabilité de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) sur leurs zones de desserte respectives. Ces GRD souhaitent construire un destin commun pour les réseaux électriques et faire face aux défis du marché (notamment pression réglementaire croissante, développement de la production locale et des véhicules électriques ou encore tension sur l'approvisionnement en énergie) par la création d'un GRD unique, propriétaire des actifs réseaux du Val d'Entremont. Orsières deviendrait l'actionnaire majoritaire de cette société à hauteur de 65%.

### SOIRÉE D'INFORMATION ET ASSEMBLÉE PRIMAIRE

La Commune d'Orsières vous invite à une soirée d'information le **MERCREDI 24 MAI 2023** à 19h30 à la Salle polyvalente de la Proz.

Cet objet sera ensuite soumis au vote de la population lors de l'Assemblée primaire du **21 JUIN 2023**.

### 2. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

**réexamen du plan d'aménagement des zones (PAZ) et du règlement des constructions (RCCZ)**

Le Conseil entre en matière sur le projet de nouveau PAZ communal, des adaptations nécessaires concernant le RCCZ, ainsi que le planning des travaux pour aboutir à la mise à l'enquête publique du projet au début 2025.

### 3. RAPPORT DE LA COMMISSION TOURISME (Président : Joachim Rausis)

**Réflexion sur les sentiers didactiques**

Le Conseil prend connaissance du travail d'inventaire et de classement des sentiers didactiques suivants :

- Charlotte la Marmotte à La Fouly et à Champex-Lac
- Sentier des plantes médicinales à La Fouly
- Sentier des Bergers (démantèlement du sentier existant et élaboration d'un sentier familial avec une nouvelle thématique)
- Le Raccard du blé (démantèlement du sentier)
- Sentier du Devin et du Lac
- Bisse de Reppaz

**VTT électrique dans le Haut Val Ferret**

Sur préavis positif du service cantonal de la chasse, le Conseil décide d'autoriser l'e-bike jusqu'à l'alpage de Plan-la-Chaux.

**Via Francigena**

Le Conseil valide plusieurs aménagements afin de mettre en valeur la Via Francigena sur le territoire communal. La signalisation dans le village d'Orsières sera renforcée.

**Gestion du camping sauvage**

Le Conseil valide le concept contre le camping sauvage proposé par le Pays du St-Bernard.



#### 4. RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

(Présidente : Dominique Coppey)

<b>Animations sur la Place Centrale - été 2023</b>	Le Conseil prend connaissance de la constitution d'un nouveau comité qui organisera différentes animations sur la Place Centrale d'Orsières, les vendredis du 23 juin au 18 août (sauf le 14 juillet et 4 août), de 16h à 20h.
--	--

#### 5. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE

(Président : Laurent Rausis)

<b>Directive d'utilisation du Lac de Champex</b>	Le Conseil valide la nouvelle directive d'utilisation du lac qui délimite les zones de navigation et réglemente l'amarrage des bateaux.
<b>Place des Ides – investigations PFAS</b>	Le Conseil attribue le mandat d'investigation à BTEE SA pour un montant de Fr. 5'370.30 HT.
<b>Dranse, traversée d'Orsières - sondage Les Ides</b>	Le Conseil décide d'adjuger les travaux de sondage à Tornay Aragne pour Fr. 3'825.- HT.
<b>Chez-les-Reuses - place de parc</b>	Le Conseil valide l'achat des parcelles nécessaires à la création de places de parc pour le village de Chez-les-Reuses.

#### 6. DIVERS

<b>Demande d'autorisation d'exploiter</b>	Le Conseil délivre une autorisation d'exploiter à Mme Mary-France Vouillamoz pour le Café du Châtelet à Issert.
<b>Etude de la bécasse dans la région de La Fouly</b>	A la demande du service des forêts, le Conseil décide de mandater le bureau Silvaplus pour cette étude.
<b>Fermeture des chantiers dans les zones touristiques</b>	Tous les chantiers (gros œuvre et second œuvre) ainsi que l'utilisation des machines de chantiers bruyantes sont interdits dans les stations de Champex-Lac et La Fouly, du samedi 22 juillet 2023 le soir au mercredi 16 août 2023 le matin.

Séance levée à 20h45

Orsières, le 11 mai 2023

L'Administration communale